

BIOPHYTIS SA

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE DE BIOPHYTIS

Paris, le 02 août 2025

Au titre du contrat de liquidité confié à la banque Société Générale, les moyens suivants, figuraient au compte de liquidité, à la date du 30 JUIN 2025 :

- **26.376 titres BIOPHYTIS**
- **10 020,24 euros**

Au cours du premier semestre 2025, il a été négocié un total de :

	Nombre de titres	Montant (euros)	Nombre de transactions
Achats 1 ^{er} semestre	123 806	34 440,71	310
Ventes 1 ^{er} semestre	121 102	35 128,67	420

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

28 830 Titres BIOPHYTIS
13784,28 Euros

Il est aussi rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité, conforme à la pratique du marché admise, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **300 000,00 euros**